

Solvabilité II : La fonction actuarielle

OBJECTIFS

- **Comprendre** le positionnement de la fonction actuarielle au sein du dispositif Solvabilité II
- **Connaitre** les responsabilités de la fonction actuarielle définies par la Directive Solvabilité II
- **Apprendre** à rédiger la gouvernance de la fonction actuarielle
- **Savoir mettre en œuvre** le processus de qualité des données
- **Savoir contrôler** les calculs des provisions avec cas pratiques de calculs
- **Comprendre** comment donner un avis sur la politique globale de souscription et/ou un avis sur la politique de réassurance
- **Comprendre** les interventions de la fonction actuarielle sur la politique de gestion des risques

PROGRAMME

A. FONCTION ACTUARIELLE DANS SOLVABILITE II (1 HEURE 30)

1. Coordination du calcul des provisions techniques
2. Garantir le caractère approprié des hypothèses et des modèles
3. Apprécier la qualité des données
4. Comparer les meilleures estimations aux observations empiriques
5. Informer l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques
6. Superviser le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82
7. Émettre un avis sur la politique globale de souscription
8. Émettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance
9. Contribuer à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques

B. FONCTION ACTUARIELLE : MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE (2 HEURES 30)

1. Gouvernance actuarielle dans un groupe d'assurances
2. Rôle de chaque acteur dans la gouvernance actuarielle
3. Provisions Mathématiques : Applications pratiques
4. Provisions pour sinistres à payer : Applications pratiques
5. Politique globale de souscription : modalités pratiques
6. Politique de réassurance : modalités pratiques
7. Rôle pratique de l'actuaire dans la gestion des risques
8. Application pratique : Déploiement de la fonction actuarielle au sein d'une entreprise d'assurances

PUBLIC

- Collaborateurs des équipes de la fonction actuarielle
- Chargé d'études actuarielles
- Chargé de gestion des risques
- Collaborateurs des équipes de la fonction Gestion des Risques

PRÉ-REQUIS

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle. Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

POINTS FORTS

Une formation d'actualité 100% en ligne.
Un groupe de participants réduits pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

12 février

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

VALIDATION

À l'issue de la formation, une attestation de formation digitale sera remise au participant.